



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

DEUXIÈME PROJET DE GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE CROISSANCE PARTAGÉE
DU SUD-OUEST DE L'Océan Indien
(SWIOFish2) – Crédit IDA 59870 MG

SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/2020-AMI/SWIOFish2

RECRUTEMENT D'UNE FIRME

Pour la réalisation de deux études :

- Etude 1 : Appui à la Mise à jour de la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Aquaculture à Madagascar (SNDAM)
- Etude 2 : Elaboration des Plans de Développement des trois (3) filières « d'algoculture, d'holothuriculture et de crabriculture ».

1. La République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat relatif à l'«Appui à la Mise à jour de la Stratégie Nationale pour le Développement de l'Aquaculture à Madagascar (SNDAM)» et à l'«Elaboration des Plans de Développement des trois (3) filières « d'algoculture, d'holothuriculture et de crabriculture ».

2. L'objectif global de cette étude est d'appuyer le Ministère en charge de l'aquaculture (MAEP) à la réalisation de la mise à jour de la stratégie nationale pour le développement de l'aquaculture marine et continentale à Madagascar ainsi qu'à l'élaboration des plans de développement aquacoles de trois (3) filières prioritaires (algues, holothuries et crabes).

3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (Firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les Termes de référence stipulés au point 5 ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations complètes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les lesdits services. Le dossier de manifestation doit contenir les pièces suivantes :

- Lettre de manifestation d'intérêt
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission, avec les pièces justificatives
- Les références professionnelles de la firme : prestations similaires incluant les sources de financement, les montants et l'objet des prestations (cinq dernières années).

Les critères d'élaboration de la liste restreinte sont :

- Expérience d'au moins 05 ans dans le domaine de formulation de politique sectoriel, du plan directeur ou de la stratégie, du plan de développement aquacole et de projet d'aquaculture ;
 - Une bonne compréhension du problème et de politiques de développement du secteur aquaculture national et international ;
 - Une bonne maîtrise des mécanismes de développement rural et des concepts clés de IEM/PEM Velirano 9/PGE, du PSAEP/PNIAEP et de l'ODD 14 serait un atout ;
 - Une bonne connaissance du secteur aquacole à l'échelle mondiale et/ou régionale, des évolutions et tendances des marchés, et des technologies employées ;
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID Janvier 2011, révisées en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. La Firme sera sélectionnée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux Directives citées ci-dessus.
7. Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés aux adresses ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 14h à 16h (heures locales) ou demandés en version électronique par e-mail à l'adresse ci-dessous, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.

8. Les dossiers de manifestation d'intérêt portant la mention de l'étude concernée et la référence de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt doivent être déposés **au plus tard le 30 MAR. 2020 à 15 heures 00**, heures locales, à l'adresse ci-dessous en version papier avec une copie sur support électronique (CD sous format PDF et Word ou Excel). Les manifestations d'intérêt par voie électronique ne seront pas autorisées. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

9. Seules les institutions présélectionnées feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
Soavimbahoaka, lot II A 78 S AA,
101- ANTANANARIVO MADAGASCAR
E-mail : procurement@swiofish2.mg

Fait à Antananarivo, le **06 MAR. 2020**



Le Coordinateur du Projet SWIOFish2


RANDRIA Nirina Gervais